BONS DU TRESOR FIHARY

(Décret n°2014 – 1862 du 10 décembre 2014 fixant les conditions de souscription aux Bons du Trésor Fihary)

Le Trésor Public Malagasy émet sur le marché du 01 au 15 avril 2024 des Bons du Trésor Fihary (BTF), pour les agents économiques, résidents ou non.

Montant des offres : 99 Milliards Ariary se répartissant comme suit :

Référence instrument	Maturité	Montant en Ariary	Taux d'intérêt annuel	Date de valeur	Echéance
BTF1AVR24	1 an	20,00 Mds	11,70%	24 avril 2024	24 avril 2025
BTF2AVR24	2 ans	30,00 Mds	12,40%	24 avril 2024	24 avril 2026
BTF3AVR24	3 ans	49,00 Mds	13,00%	24 avril 2024	24 avril 2027

Calendrier d'émission trimestrielle glissante des BTF (à titre indicatif)

(en Ariary)

Date de valeur	Montant
24/05/2024	122 Mds
24/06/2024	93 Mds
24/07/2024	84 Mds

En application de l'article n°07 du Décret N° 2014-1862 fixant les conditions d'émission et de souscription des Bons du Trésor sur compte titre, dénommés "FIHARY", ces derniers sont soumis aux dispositions fiscales édictées par le Code Général des Impôts.

Suivant l'Arrêté n° 13374/2016 en date du 20 juin 2016, le Trésor Public révise mensuellement les taux d'intérêts des nouvelles émissions des BTF.

Pour tous renseignements complémentaires :

Direction Générale du Trésor/ Direction de la Dette Publique
Immeuble Ex-Negresky, Antaninarenina
ddpsgdi@gmail.com
020 24 537 29 / 034 07 622 48 / 034 07 627 28
034 07 630 97 / 034 07 630 98
www.tresorpublic.mg / http://titrepublic.mg